Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'enseignement et de la recherche
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Sous-Direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des formations de l'enseignement techniques et des partenariats
Suivi par : Marc CHAUCHARD
Tél : 01.49.55.45.83 - Fax : 01.49.55.40.06

Sous- Direction de la stratégie en formation, recherche et développement
Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement
Suivi par : Isabelle HENRY
Tél : 01.49.55.44.61 - Fax : 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/SDSFRD/N2008-2069

Date: 10 juin 2008

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

Objet : Accompagnement de la rénovation du baccalauréat professionnel «Conduite et gestion des exploitations agricoles»

Résumé : Précisions sur les dates et modalités des sessions institutionnelles de lancement du Bac Pro CGEA rénové et sur mise en ligne d'informations spécifiques destinées aux équipes pédagogiques pour faciliter la mise en œuvre de cette rénovation.

Mots clés :BAC PRO CGEA; accompagnement ; session de lancement institutionnel

Destinataires

Pour exécution :	Pour information :
Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement (SRFD) et services de la formation et du développement (SFD) Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Unions nationales fédératives d'établissements privés Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche Inspection de l'enseignement agricole	Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public Fédérations des syndicats de l'enseignement privé.

L'accompagnement de la mise en place du bac pro CGEA rénové prévoit :

- la mise en ligne d'un diaporama
- l'organisation de sessions institutionnelles de lancement

1) LE DIAPORAMA EN LIGNE :

Il sera mis en ligne, le 16 juin au plus tard, sur le site Chlorofil à l'adresse suivante :

http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/renovation-des-referentiels-de-diplomes/bac-pro-cgea.html **-** rubrique *« documents d'accompagnement »*

Il présente les principaux points de la rénovation du diplôme et est conçu comme une aide à la réflexion pour la mise en œuvre du Bac pro CGEA.

Les éventuelles interrogations ou suggestions soulevées par ce document pourront être communiquées par messagerie à l'adresse suivante : contact.renovationcgea@educagri.fr.

Un cadre de questionnement sera proposé. Les retours permettront d'orienter les thèmes des ateliers de travail des sessions institutionnelles et de recenser les besoins de formation continue que le PNF 2009 ne satisferaient pas.

2) LES SESSIONS DE LANCEMENT

Organisées par l'ENFA, elles se dérouleront à Toulouse le 7 et 8 octobre ou à Dijon le 21 et 22 octobre, sur une durée de 1,5 jour.

Objectifs :

Ces sessions permettront aux participants de s'approprier les objectifs principaux de la rénovation du Bac pro CGEA pour la formation et pour l'évaluation.

Publics concernés :

Il appartiendra aux SRFD de désigner les personnes qui semblent les plus concernées par la mise en œuvre de ce diplôme rénové en s'efforçant d'inviter, dans la mesure du possible, des représentants de chaque option offerte par la région (Système à dominante cultures, système à dominante élevage, élevage et valorisation du cheval, vigne et vin).

Sont plus particulièrement visés :

- Les **enseignants en Bac pro CGEA ayant des fonctions de président adjoint du bac pro CGEA OU de coordonnateur de la filière du Bac pro CGEA.**
- Un **représentant de chaque SRFD.**

Une personne est également invitée par département et région d'Outre-mer concernés par la rénovation.

Les candidatures SAFO seront validées en fonction des critères ci-dessus et du nombre de participants fixé pour chaque région (cf tableaux suivants).

Les fédérations de l'enseignement privé délègueront leurs représentants selon les effectifs indiqués dans les tableaux ci-après.

Contenu :

➢ **Première ½ Journée** - communication institutionnelle :

- Enjeux et principes de la rénovation
- Principales innovations,

➢ **Deuxième ½ Journée** - travaux de groupe :

- Appropriation des référentiels et identification des innovations
- Préparation des adaptations d'organisation, de pédagogie et d'évaluation

(les thèmes de travail des ateliers seront définitivement fixés au mois de septembre notamment pour tenir compte des questions posées à contact.renovationcgea@educagri.fr)

➢ **Troisième ½ journée**

- Poursuite des travaux de groupe

(les documents produits dans les groupes de travail seront centralisés par les animateurs de l'**ENFA** et éventuellement diffusés après validation)

- Conclusion

Dates et répartition géographique :

Pour chaque session, la répartition géographique et le nombre de personnes concernées par région sont précisés ci-après :

Code action SAFO : 530245/1 session 1 : Toulouse - ENFA –

Du 07 octobre 2008 accueil à 8H30 au 08 octobre à 13H00

RÉGIONS CONCERNÉES	**NOMBRE DE PERSONNES**
AQUITAINE	8
AUVERGNE	5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	4
LIMOUSIN	4
MIDI-PYRÉNÉES	8
PACA	4
PAYS DE LA LOIRE	4
POITOU-CHARENTES	4
RHONES-ALPES	8
CNEAP	12
MFR	12
UNREP	2
TOTAL SESSION	**75**

Code action SAFO : 530245/2 Session 2 : Dijon – ENESAD

Du 21 octobre accueil à 8H30 au 22 octobre à 13H00

RÉGIONS CONCERNÉES	NOMBRE DE PERSONNES
ALSACE	3
BASSE-NORMANDIE	4
BOURGOGNE	6
BRETAGNE	4
CENTRE	8
CHAMPAGNE-ARDENNE	5
CORSE	1
FRANCHE-COMTÉ	3
GUADELOUPE	1
GUYANE	1
HAUTE-NORMANDIE	3
ILE DE FRANCE	3
LORRAINE	4
MARTINIQUE	1
NORD PAS DE CALAIS	3
PICARDIE	3
REUNION	1
CNEAP	12
MFR	12
UNREP	2
TOTAL SESSION	**80**

Animation :
Elle est assurée par la sous direction des politiques de formation et d'éducation (POFE), l'ENFA, l'inspection de l'enseignement agricole.

Modalités pratiques :

- **Pour les personnels de l'enseignement public :**

Les inscriptions se feront **obligatoirement par Internet** par les établissements sur le site : www.safo.chlorofil.fr/inscrire/bac_pro_CGEA.cfm

Chaque SRFD renseignera sur SAFO les avis SRFD, pour le **29/08/08 au plus tard,** en vérifiant que le nombre fixé de participants pour chaque région est respecté.

L'ouverture « en ligne » sera effective dès la parution de la présente note de service .

- Date limite des inscriptions le **29/08/08** pour les deux sessions.

A titre exceptionnel (pour des difficultés d'ordre informatique) :

- il sera possible de faxer la fiche inscription papier, validée par le chef d'établissement et le SRFD, téléchargeable sur le lien suivant :

http : www.safo.chlorofil.fr/inscrire/Fiche_inscription_2008.pdf

à l'ENFA « à l'attention d'**Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD** » au **05.61.75.03.09**

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, la structure organisatrice.

- **Pour les personnes désignées par les fédérations de l'enseignement privé**

Les frais de déplacements sont pris en charge par les fédérations ou leurs établissements pour leurs frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Chaque fédération devra retourner, par **envoi groupé,** à l'ENFA l'ensemble des bulletins d'inscription **retenus** en fonction des critères de sélection précisés dans la note de service (: ZONE NORD et ZONE SUD) « à l'attention d'Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD » par FAX au **05.61.75.03.09**

- Date limite des inscriptions : **le 29/08/ 08** pour les deux sessions

Annexe 1 : Utiliser **le bulletin d'inscription spécifique « Ets Privés »**

► Une fois les inscriptions enregistrées par la structure organisatrice, **un courriel «valant invitation »** sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagné des informations pratiques **pour chacune des sessions.**

Le sous-directeur des politiques de formation et d'éducation	Le sous-directeur de la stratégie en formation, recherche et développement :
Jacques ANDRIEU	Gilbert PESCATORI

Ecole Nationale
de Formation Agronomique

Service Formation Continue des Enseignants
Dossier suivi par :
Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD
. 05.61.75.34.02
Mèl : helene.beillouin-charraud@educagri.fr

A remplir uniquement par les
Etablissements PRIVE

BAC PRO CGEA : Lancement et Accompagnement

Fiche d'inscription

NOM Prénom **Date de Naissance** (à renseigner obligatoirement) Catégorie Grade Mèl. (obligatoire):	**Etablissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl. (obligatoire) : **Fédération :** *Adresse* Fax

Descriptif des fonctions exercées : **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENFA Toulouse** Code de l'action **(NSAFO)** : **530245** Session 1(Zone Sud) à l'ENFA ☐ Session 2 (Zone Nord) à l'ENESAD ☐ Intitulé : « Bac Pro CGEA lancement et accompagnement » Date :

Avis du Directeur de l'établissement	**Visa de la fédération susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacements** (transport et frais de mission)
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motifs du refus	Favorable ☐ Défavorable ☐ Motifs du refus
Date Signature + cachet	Date Signature + cachet

La demande d'inscription est recevable uniquement si les avis (Ets et Fédération) sont renseignées.

Avis de la S.O (structure organisatrice)	Liste principale ☐ Liste complémentaire ☐ Refus ☐